## Maison mobile du Département du Gard

Avec les Maisons mobiles, retrouvez tous les services

du Conseil départemental au plus près de chez vous.

Les politiques publiques et les actions du Conseil départemental sont destinées aux Gardoises et aux Gardois, à leurs collectivités (communes, communautés de communes ou d'agglomération) ou encore à leurs associations.

Pour faciliter le recours à ces politiques ou ces actions, le Conseil départemental a programmé l'implantation de Maisons du Conseil départemental sur le territoire.

Dès 2023, deux de ces Maisons ouvrent leur porte à Alès et à Bagnols-sur-Cèze.

En parallèle, des Maisons du Conseil départemental mobiles permettront de desservir plus finement les territoires : ainsi, en 2023, 38 communes réparties sur le département accueilleront une Maison mobile ouverte au public une demi-journée tous les 15 jours.

SUR NOTRE COMMUNE, LA MAISON MOBILE SERA PRÉSENTE LE VENDREDI 23 JUIN MATIN, puis un vendredi par mois (21 juillet, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre 2023), sur la Place de la Mairie

Ces Maisons ne se substituent pas aux services départementaux spécialisés présents sur les territoires. Elles constituent un point d'entrée généraliste pour faciliter le traitement de l'ensemble des demandes des particuliers, des collectivités ou des associations.

Dans la Maison mobile, vous serez accueilli sans rendez-vous par un agent du Conseil départemental à l'écoute de vos besoins, qui pourra vous renseigner, vous orienter et vous aider dans vos démarches avec l'administration départementale (constitution et suivi de dossiers notamment).

La Maison mobile sera équipée d'ordinateurs connectés avec lesquels vous pourrez accéder aux principaux services publics en ligne, avec l'appui de l'agent si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à rendre visite à la Maison mobile pour faire connaissance avec la personne qui l'anime, pour vous renseigner plus en détail sur les services proposés ou pour obtenir un conseil sur votre situation.

+ d'infos sur Gard.fr



